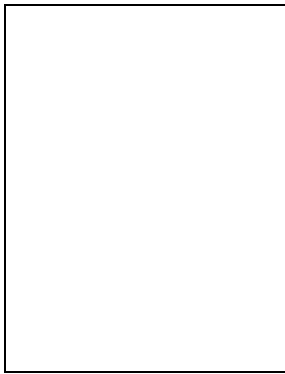


**Le nouveau Programme national  
pour l'entrepreneuriat féminin  
et l'investissement selon le genre**

**Mars 2022**

## « RAIDET »

### Vers une égalité des chances dans la participation au développement et la création de la richesse



Mme Amel Belhaj Moussa  
Ministre de la famille, de la femme,  
de l'enfance et des personnes âgées

Tant que le travail est une valeur sûre dans la vie des peuples, le rêve reste un droit pour toutes les tunisiennes.

Dans un but de renforcement de l'engagement de l'Etat Tunisien, ancré dans les dites valeurs, le ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées a mis en place un programme national de l'entrepreneuriat féminin « Raida », élaboré sur la base d'indicateurs statistiques portant sur le chômage et qui ont démontré que la femme en est plus touchée que l'homme, étant donné que le taux de chômage des femmes est estimé à 22.2%, alors que celui des hommes est de 12.4 %.

Cette différence devient plus importante entre les deux sexes quand on fait une analyse des données du chômage des diplômés de l'enseignement supérieur puisque nous constatons que le taux des diplômées de sexe féminin est le double de celui des diplômés de sexe masculin. Cette situation prouve l'existence d'une situation ..... en matière d'autonomisation économique de la femme et ce, mise à part leur travail dans le secteur informel.

Le programme Raidat a permis la création de 4463 projets dont 3932 sont de très petits projets et 531 sont de petits et moyens projets et ce, grâce à l'allocation de crédits dont le montant a atteint 40 MD. Aussi Raida a permis la création de 6216 postes de travail.

Le programme Raida a joué un rôle important dans la valorisation et la vulgarisation de la culture de l'entrepreneuriat féminin et son renforcement en se basant sur les femmes diplômées de l'enseignement supérieur dans le cadre de partenariat avec le secteur privé, les composantes de la société civile et la création des lignes de financement.

Pour que le rêve se transforme en réalité, Raida a évolué vers Raidet celle-ci vise à couvrir le plus possible de femmes Tunisiennes initiatrices et activistes et ce, pour un lendemain meilleur, permettant à la femme de prouver son excellence dans les différents secteurs étant donné que le programme Raidet cible les catégories suivantes : Raidet prioritaires, Raidet chaîne de valeur, Raidet soutien, Raidet créatrices, Raidet extension, Raidet solidaire, Raidet agricultrices.

Raidet permettra de créer durant les 05 prochaines années 300 projets grâce à l'allocation des crédits estimés à 50.000 dinars avec une moyenne de 600 projets par an et avec le lancement de nouveaux crédits allant de 100 mille dinars à 300 mille dinars.

L'effort national continuera à mettre en œuvre le plan de l'autonomisation économique de la femme tunisienne jusqu'à ce qu'elle aura la place qu'elle mérite, considérant sa forte volonté et persévérance dans la lutte, sans relâche, contre les difficultés, l'amélioration de son existant économique et l'atteinte de son indépendance financière.

Etant donné, que l'autonomisation économique de la femme est l'un des mécanismes pour la réalisation du sens de l'égalité et de l'équité des chances entre les deux sexes

Ce qui demande à la femme tunisienne d'être de plus en plus efficace dans son combat pour le développement et l'encouragement à l'investissement national et ce, pour une perspective plus vaste comprenant les aspirations de notre société.

Nous avons déployé de grands efforts dans les négociations avec les banques dans le but de conclure des conventions de partenariat avec celles-ci et ce, afin de garantir les meilleurs taux de commission et d'intérêts et des avantages au profit des entrepreneuses Tunisiennes.

Aussi, le ministère a pris en charge le financement du fond propre des projets à créer à c des entrepreneuses jusqu' au lancement de leur projet sur la base d'étude scientifique et une maîtrise des facteurs de réussite.

Raidtet pour les femmes ayant des petits et moyens projets

Raidtet pour les femmes initiatrices et déterminées à créer de la richesse

Raidet pour les entrepreneuses intelligentes et distinguées

Raidet pour les femmes ayant une connaissance des besoins du marché en Tunisie et dans le monde.

## Présentation

L'encadrement de la femme occupe une place importante au niveau du système de développement de l'Etat tunisien qui se base notamment sur l'interconnexion entre les différentes dimensions économiques sociales et solidaires.

Le ministère de la famille, de l'enfance et des personnes âgées s'est chargé de renforcer les structures, d'améliorer la législation et de mettre en place les mécanismes pour un meilleur encadrement de la femme et le renforcement de son statut social à travers le dit système de développement multidimensionnel et global.

De ce fait la participation de la femme durant ces dernières années dans la dynamique économique suite à son accès aux plusieurs secteurs promoteurs a connu une amélioration significative tant en milieu rural et qu'en

milieu urbain cette situation est la conséquence de l'amélioration du taux de sa participation aux différents programmes de formation et de son accès aux différentes sources de financement et d'investissement.

Aussi le ministère s'est chargé de participer à la réalisation des objectifs de développement durable 2030 et notamment ceux ayant une relation avec le statut de la femme et notamment l'objectif 1, relatif à l'élimination de la pauvreté, l'objectif 5, relatif à l'égalité entre les deux sexes, l'objectif 8, relatif au travail décent et au développement économique et ce, outre l'objectif 10 portant sur la réduction de l'inégalité

Dans le cadre de sa prise en compte des objectifs ODD Les orientations du plan de développement 2016-2020 portent sur :

- l'Introduction de l'approche genre dans les politiques publiques, les budgets, les plans et les programmes sectoriels au niveau central, régional et local.
- la mise en application des droits de la femme en vue d'atteindre l'égalité entre les sexes et ce conformément aux dispositions de la constitution et des conventions internationales approuvées par l'Etat Tunisien
  - la promotion de la condition de la femme, la diminution des inégalités et le renforcement de l'égalité des chances entre les femmes et entre les sexes ainsi qu'entre les deux milieux urbain et rural ce qui facilitera l'autonomisation économique, sociale et politique de la femme et garanti sa participation effective dans la vie publique.

En vue de réaliser ces objectifs, notamment celui portant sur l'autonomisation économique de la femme, le ministère a mis œuvre un plan national visant à encourager l'initiative privée féminine « Raida » durant la période du plan de développement 2016-2020 et dont l'objectif consiste à réduire le taux de chômage de la femme aussi bien parmi celles qui sont titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur que celle ayant un faible niveau d'instruction.

Durant la précédente période, des efforts ont été déployés pour promouvoir les aptitudes des femmes en matière d'initiative privée et leurs encouragements à faire monter leurs propres projets dans différents secteurs prometteurs, les faire bénéficier des différents programmes de formation, d'accompagnement, de suivi et d'assistance en matière de distribution et d'accès aux différentes sources de financement et d'investissement mis en place par le ministère grâce au financement des très petits et petits et moyens projets et ce, en partenariat avec la BTS

Lancé en 2016, le projet Raida est entré effectivement en exécution en 2017 et ce, grâce dans un premier temps, aux crédits octroyés au programme de lutte contre le terrorisme au profit de 14 gouvernorats classés prioritaires, qui sera généralisé par la suite à toutes les gouvernorats.

Aussi, afin de permettre le financement de la création de leurs propres projets, une ligne de crédits a été créée à la BTS.

Grâce aux crédits déployés dont le montant est de 40MD, ce projet a permis la création de 4463 projets dont 3932 sont de très petits projets, de 531 petits et moyens projets et de 6216 postes de travail. Aussi le projet Raida a contribué efficacement dans la vulgarisation de la culture de l'entrepreneuriat féminin.

En vue d'améliorer les résultats atteints par Raida et de neutraliser les différentes problématiques durant le prochain plan de développement, des orientations sont à prendre en compte dans le prochain plan 2021-2025

## **2- modalités d'intervention de programme Raida :**

- **Crédits de financement des très petits projets**

Ces crédits concernent principalement les femmes titulaires du certificat d'aptitude professionnelle, ils ne peuvent dépasser 10.000 D avec un taux d'intérêt 0% et une période de grâce de 6 mois.

- **Crédits de financement des petits et moyens projets**

Ces crédits sont destinés aux diplômées de l'enseignement supérieure et de la formation professionnelle, varient entre 10.000 d et 100.000 d sans garantie en nature ni fond propre.

80% du montant est remboursable avec intérêt après une période de grâce de 6 mois, alors que les 20% restant sont remboursables sans intérêt et après une période de grâce de 2ans.

### 3- crédits octroyés pour l'exécution du programme jusqu'à la fin 2019.

Le montant des crédits alloués et exécutés dans le cadre du programme Raida jusqu'à 2019 est arrêté à 24.005454. 630 MD distribués comme indiqué dans le tableau suivant :

**Tableau 01 : Montant des crédits alloués pour l'exécution du programme Raida 2015 - 2019**

Année	Programme de lutte contre le terrorisme	Stratégie nationale de l'initiative économique féminine	Plan national d'autonomisation économique et social des femmes et filles en milieu rural	Crédits hors programme	Montant total des crédits
2015	0	0	0	200.000	200.000
2016	3000.000	0	0	0	3000.000
2017	3.218.000	740.000	0	0	3.958.000
2018	1.413.000	6.2600.000	1.239.923	0	8.912.923
2019	1.655.155	6.279376.630	0	0	7.934.531,63
<b>total</b>	<b>9.286.155</b>	<b>13.279.376,63</b>	<b>1.239.923</b>	<b>200.000</b>	<b>24005454.630</b>

#### Exécution du programme Raida entre 2016 et 2019.

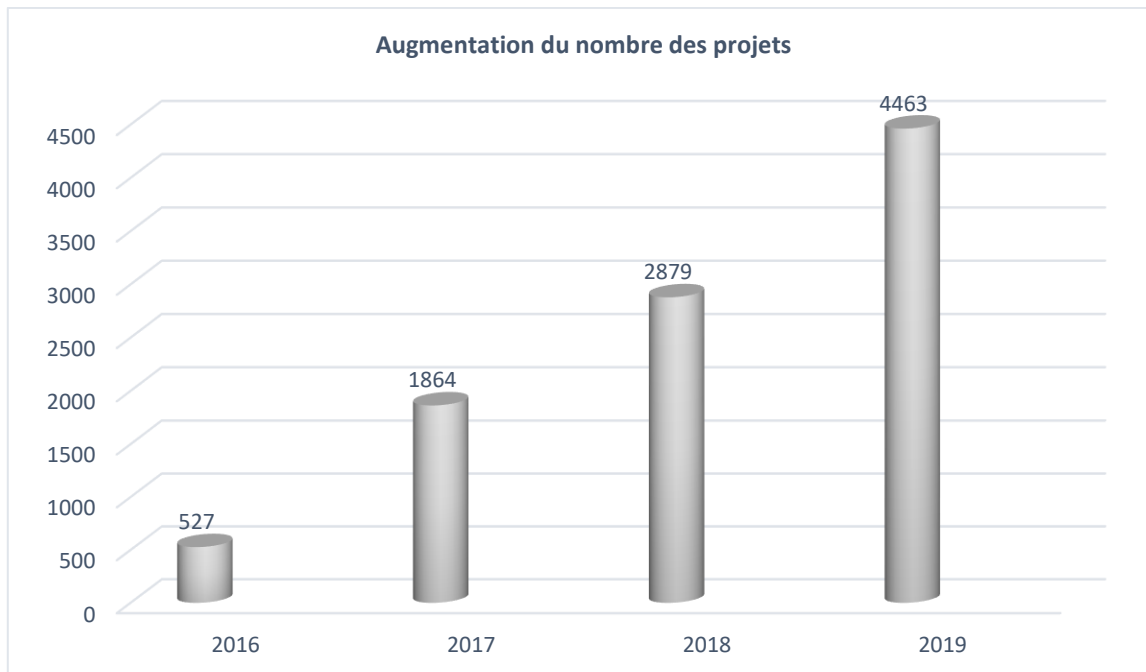
Le montant des crédits exécutés sont évalués fin 2019 à 24.005.454 ce qui a permis la création de 4463 projets féminins défalqués comme indiqué dans le tableau suivant :

**Tableau 02 : Exécution du programme Raida entre 2016 et 2019.**

Année	Nombre de projets	Crédits alloués par le budget de l'Etat
2016	529	3.200.000
2017	1335	3.958.000
2018	1015	8.912.923
2019	1621	7.934.531.630

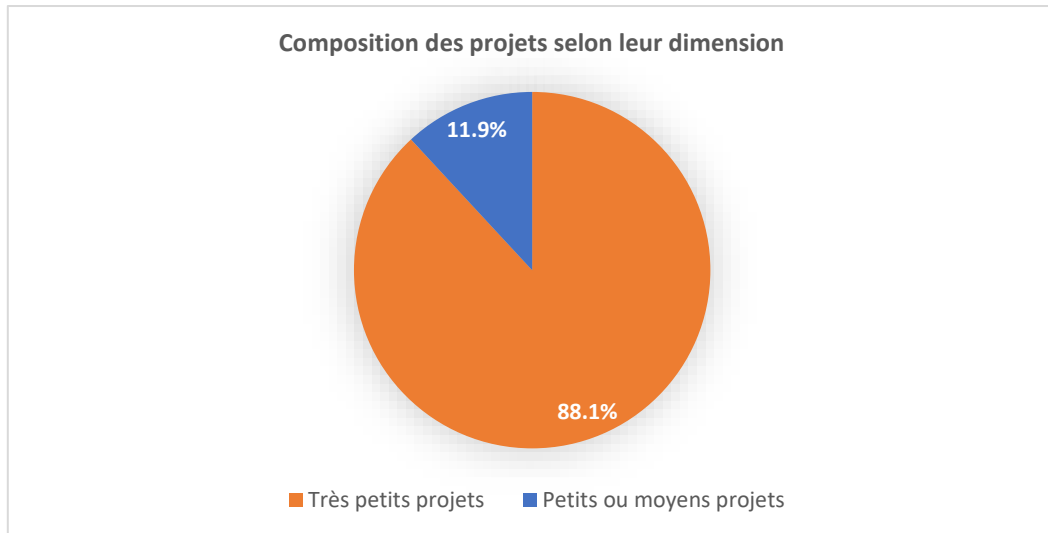
<b>total</b>	<b>4463</b>	<b>24.005.454,630</b>
--------------	-------------	-----------------------

**Représentation graphique 01**  
**Augmentation du nombre des projets financés entre 2016-et 2019**



Les projets créés sont soit de très petits projets dont le nombre est de 3932, soit un taux de 88.10% du total des projets soit des petits ou moyens projets dont le nombre est de 531, soit un taux de 11.90%

**Représentation graphique 02**  
**Taux des projets financés entre 2016-et 2019 selon le type de crédit**



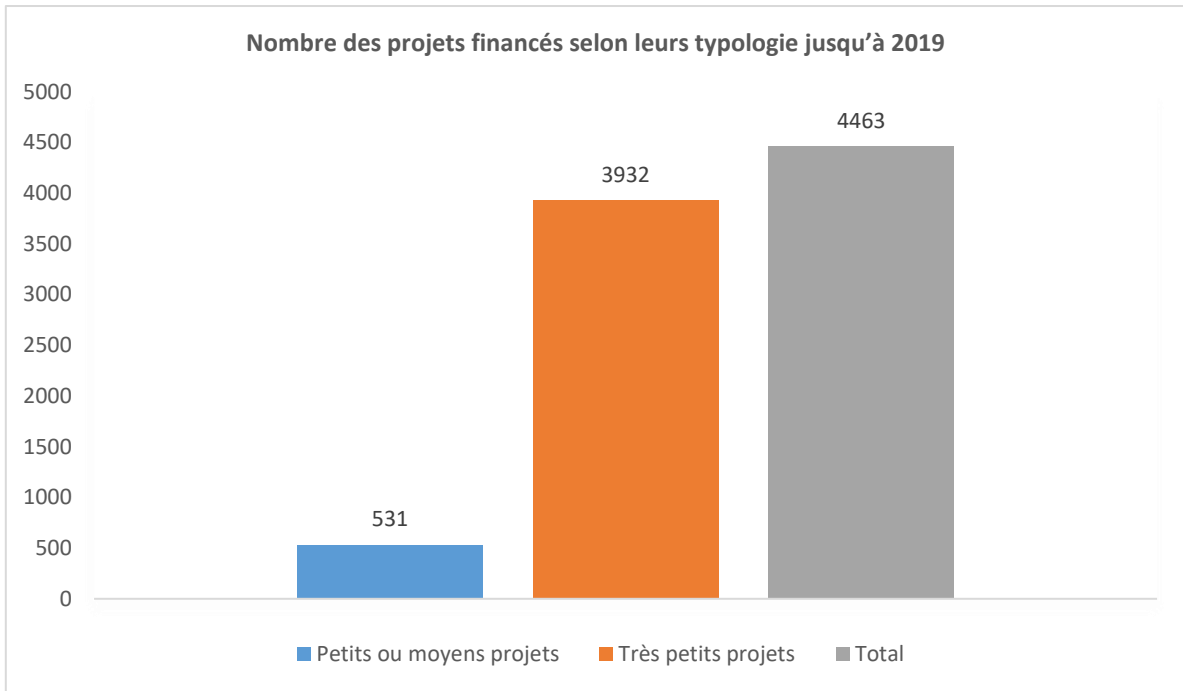
Ce qui est démontré dans le tableau suivant :

**Tableau 03 : Types des projet exécutés et participation des intervenants**

Type des projets	Nombre des projets exécutés	nombre de postes de travail créés	Participation du ministère	Participation de la BTS	Cout de l'investissement
Très petits	3932	6216	24.859.438	0	24.859.438
Petits et moyens	531	1067	3.303.630	11267.234	14.570.871
<b>total</b>	<b>4463</b>	<b>7283</b>	<b>28.163.068</b>	<b>11.267.234</b>	<b>39.430.309</b>

- Cout moyen d'un projet :8.834 ;933
- Cout moyen de la création d'un poste de travail 5.414,02.
- Moyenne de création de poste de travail par projet : 1.63 poste de travail.

**Représentation graphique 03**  
**Nombre des projets financés selon leur typologie**



- Les très petits projets :**

Les très petits projets se sont vu alloués la plus importante somme dédiée au programme Raida et ce, à cause de leur capacité de concurrence estimée comme élevée par comparaison à celle des petits projets. En fait ceci est dû à un taux d'intérêt nul (0%) et une période de grâce allant jusqu'à 06 mois.

Ci- après les résultats atteints :

**Tableau 04 : nombre d'emplois engendrée par la création des très petits projets**

Nombre des projets créés	nombre de postes de travail créés	Participation du ministère	Participation de la BTS	Cout de l'investissement
3932	6216	24.859.438	0	24.859.438

- Cout moyen d'un très petit projet :6.322 ,33

- Cout moyen création d'un poste de travail suite à la création d'un très petit projet :3999,26

- Moyenne de création de poste de travail par un très petit projet : 1.58 postes de travail

- Les petits et moyens projets :**

Contrairement aux très petits projets, 531 petits et moyens projets ont été créés ce qui équivaut à un taux de 11.90% par rapport à la totalité des projets créés par le programme Raida. Ce constat est dû principalement à la non attraction des entrepreneuses pour ce type de projets et ce, par manque de concurrence et d'encouragements financiers et

Ci- après les résultats atteints :

**Tableau 05 : nombre d'emplois engendrée par la création des petits et moyens projets**



Nombre des projets créés	nombre de postes de travail créés	Participation du ministère	Participation de la BTS	Cout de l'investissement
531	1067	3.303.630	11.267.234	14.570.871

- Cout moyen d'un petit et moyen projet :27.440,435
- Cout moyen de la création d'un poste de travail suite à la création d'un petit et moyen projets : 13.655,924
- Moyenne de création de poste de travail suite à la création d'un petit et moyen projet : 02 poste de travail.

#### 4- Distribution des projets selon les gouvernorats entre 2016 et 2019.

Les projets créés dans le cadre du programme Raida sont distribués selon les24 gouvernorats comme suit :

**Tableau 06 : distribution géographique des projets selon  
Le cout d'investissement de 2016 à 2019**

Gouvernorat	Nombre des projets créés	Cout de l'investissement	nombre de postes de travail créés
Ariana	162	2002658	185
Tunis	274	4080201	296
Ben arous	221	2559684	389
La manouba	184	1761716	189
Nabeul	109	1046649	200
Bizerte	168	1396432	275
Zaghoan	100	896090	216
Beja	142	824789	211
Le kef	2020	1078656	396
Jendouba	350	21492246	624
Siliana	181	951700	221
Le kairaouan	153	1431394	232
Kasserine	176	1375533	370
La mahdia	116	831937	187
Sousse	193	3070883	311
monastir	193	2618161	423
Sidi bouzid	135	881071	214
Sfax	230	2236945	479
Gafsa	76	891889	94
Gabes	204	1622225	359
Kebili	187	1031261	228
tozeur	244	1481126	266
Medenine	276	2138091	618
Tatouine	187	1071973	300
<b>Total</b>	<b>4463</b>	<b>39.430.310</b>	<b>7283</b>

Le nombre des très petits projets a atteint 3932 projets avec une allocation des crédits estimés à 24.859.438 d. Le tableau suivant indique le classement des gouvernorats selon le nombre des projets créés :

**Tableau 07 : Classement des gouvernorats selon le nombre des très petits projets et le cout de 2016 à 2019**

Classement	Gouvernorat	Nombre des projets créés	Cout de l'investissement	Nombre de postes de travail créés
01	Jendouba	332	1.735.057	590
02	Médenine	260	1.751.042	571
03	Tozeur	227	977.482	234
04	Sfax	198	1.312.748	388
05	Gabes	198	1.354.749	347
06	Le kef	191	795.421	375
07	Tunis	188	1.588.446	196
08	Tataouine	184	1.015.010	292
09	Kebeli	180	899.955	221
10	Ben arous	174	1.315.264	286
11	Siliana	174	856.815	208
12	Gasserine	161	1.033.149	325
13	La Manouba	159	1.262.108	162
14	Bizerte	148	978.741	240
15	Monastir	146	1.135.580	259
16	Beja	140	743.573	206
17	Sousse	139	1.159.098	212
18	Sidi bouzid	132	822.495	209
19	Kairaoun	127	754.835	176
20	Ariana	125	1.007.947	138
21	La mahdia	110	732.009	177
22	Nabeul	102	783.512	184
23	Zaghouan	86	487.574	165
24	Gafsa	51	356.829	55
<b>Total</b>		<b>3932</b>	<b>24.859.438</b>	<b>6.216</b>

Le nombre des petits et moyens projets a atteint 531 projets avec une allocation des crédits estimés à 11.267.234 d dont 3.303.638 proviennent de la participation du ministère (20%) et 9.013.787.2 de la BTS (80%)

Le tableau suivant indique le classement des gouvernorats selon le nombre des projets créés :

**Tableau 08 : Classement des gouvernorats selon le nombre des petits et moyens projets et le cout de financement de 2016 à 2019.**

Classement	Gouvernorat	Nombre des projets créés	cout de l'investissement	Participation du ministère (20%)	Participation de la BTS (80%)	Nombre de postes de travail créés
01	Tunis	100	2491755	564226	1927529	86
02	Sousse	99	1911785	437206	1474579	54
03	Monastir	164	1482581	341160	1141241	47
04	Ben arous	103	1244420	281453	962967	47
05	Ariana	47	994711	2244152	770559	37
06	Sfax	91	924197	212698	711499	32
07	Kairaoun	56	676559	150110	526449	26

08	Gafsa	39	535060	121247	413812	39
09	La Manouba	27	499608	111909	387698	25
10	Bizerte	35	417691	92342	325349	20
11	Jendouba	34	414189	94550	319639	18
12	Tozeur	32	503644	114979	388664	17
13	Medenine	47	387049	86531	300518	16
14	Kasserinr	45	342384	77457	264927	15
15	Zaghouan	51	408516	94785	314331	14
16	Le kef	21	283235	63997	219238	11
17	Nabeul	16	263137	60682	202456	7
18	Silana	13	94885	20630	74255	7
19	Kebeli	7	131306	28814	102492	7
20	Gabes	12	267476	60165	207311	6
21	La mahdia	10	99928	23035	76892	6
22	Tatouine	8	56963	13137	43826	3
23	Sidi bouzid	5	58576	11715	46861	3
24	Beja	5	81216	17256	63960	2
<b>Total</b>		<b>531</b>	<b>14.570.871</b>	<b>3.303.638</b>	<b>11.267.234</b>	<b>1.067</b>

## 5- Augmentation des investissements du programme Raida de 2016-2029

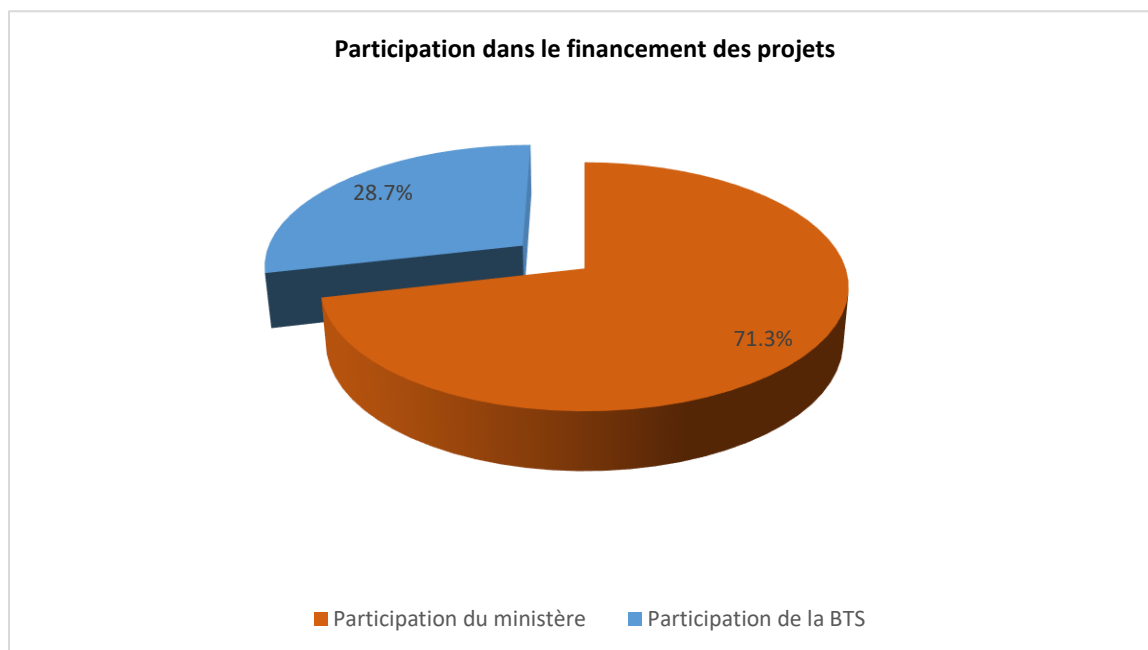
Les investissements liés au projet Raida se sont développés entre 2016 et 2019 comme suit :

**Tableau 09 : Augmentation des investissements du programme Raida entre 2016-2019.**

Année	Nombre de projets créés	Cout de l'investissement	Participation du ministère	Participation de la BTS	Nombre de poste de travail créés
2016	522	4.095.175	2.632.094	1.463.082	711
2017	1255	8.661.129	6.715.697	1.945.431	2012
2018	1023	11.326.440	7.026.182	4.300.259	1742
2019	1622	14.853.603	11.470.462	3.383.142	2733
2020	41	493.962	266.088	175.321	85
<b>total</b>	<b>4463</b>	<b>39.430.309</b>	<b>28.110.0523</b>	<b>11.267.235</b>	<b>7253</b>

Représentation graphique 04

**Cout de l'investissement du ministère de la famille, de l'enfance et des personnes âgées et la BTS dans le programme Raida**



**Tableau 10 : Augmentation de l'investissement dans les très petits projets entre 2016 et début 2020.**

Année	Nombre de projet créés	Cout de l'investissement	Nombre de postes d'emploi
2016	452	2.266.324	587
2017	1150	6.133.041	1806
2018	852	5.737.620	1395
2019	1445	10456.365	2361
2020	33	266.088	67
<b>Total</b>	<b>3932</b>	<b>24859438</b>	<b>6216</b>

**Tableau 11 : Augmentation de l'investissement dans les petits et moyens projets entre 2016 et début 2020.**

Année	Nombre de projet	Cout de l'investissement	Participation du ministère	Participation de la BTS	Nombre de postes d'emploi
2016	70	1.828.851	365.77.	1.463.082	124
2017	105	2.528.087	582.656	1.945.431	206
2018	171	5.588.821	1288.562	4.3..259	347
2019	177	4.397.238	1.014.097	3.383.142	372

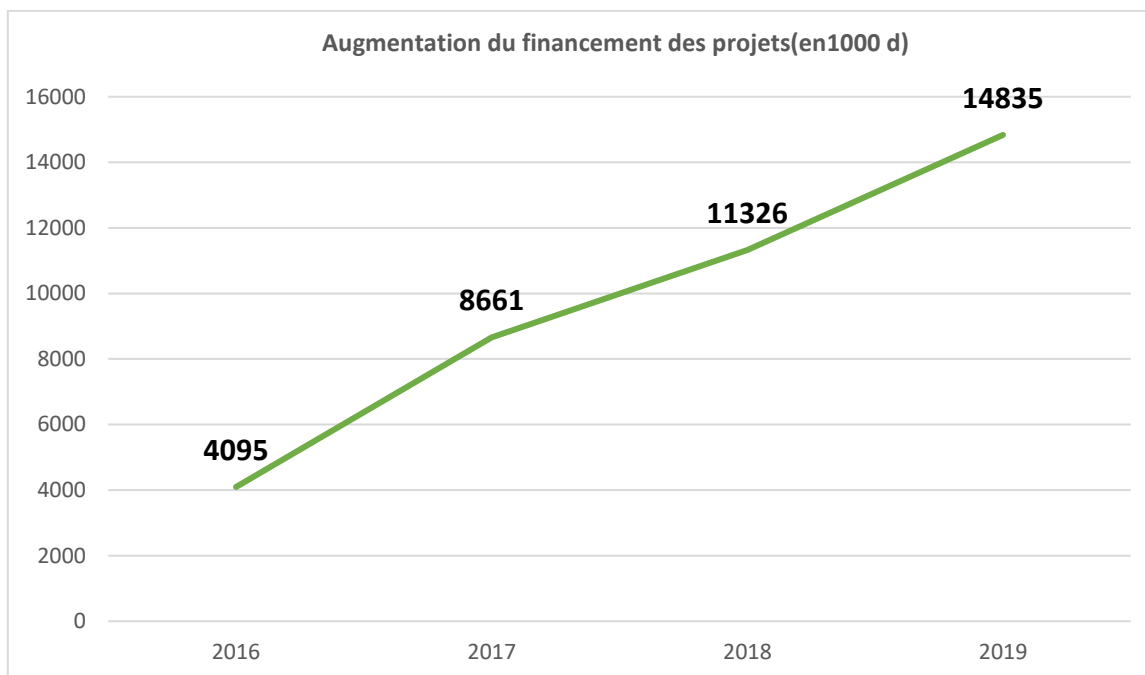
2020	8	227.874	52.553	175.321	18
<b>Total</b>	<b>531</b>	<b>14.570.871</b>	<b>3.3.3.638</b>	<b>11.267.235</b>	<b>1067</b>

**Tableau 12 : Augmentation de l'investissement dans les très petits projets entre 2016 et début 2020.**

Année	Cout de l'investissement	Participation du ministère	Participation de la BTS
2016	4.095.175	2.632.094	1.463082
2017	8.661.129	6.715.697	1945.431
2018	11.326.440	7.026.182	4.300.259
2019	14.853.603	11.470.462	3.383.142
2020	493.962	266.088	175.321
<b>Total</b>	<b>39.430.309</b>	<b>28110523</b>	<b>11.267.235</b>

**Représentation graphique 05**

**Augmentation de la moyenne du Cout de l'investissement d'un seul projet durant 2016 à 2019**



**5-les programmes spécifiques créés en 2020 pour faire face aux conséquences du COOVID 19**

**Programme d'appui des femmes ménagères durant la période du COVID.**

Etant donné que les femmes ont été les plus touchées par les conséquences négatives de la pandémie 19 et notamment durant le confinement sanitaire dont plusieurs d'entre elles ont perdu leur emploi, le ministère a mis en place un programme spécifique afin de réduire les retombées sociales et économiques de la pandémie et ce, à travers la mise en place d'une mesure exceptionnelle dédiée aux femmes souffrant de vulnérabilité économique et sociale et travaillant dans le secteur informel.

Il s'agit du programme d'appui aux aides ménagères durant la période du COVID19 par le biais des associations de microprojets et ce, sur la base d'un avenant conclu entre le ministère et la BTS le 19 mai 2020.

Ledit programme a été exécuté dans 24 gouvernorats et ce comme suit :

Gouvernorat	Nombre des bénéficiaires	Coût de l'investissement (l'unité : dinar)
Tunis	100	100.000
Ben arous	100	100.000
Ariana	100	100.000
Sfax	100	100.000
Kairaouan gafsa	60	60.000
La manouba	60	60.000
Bizerte	80	80.000
Jendouba	91	80.000
Tozeur	102	60.000
Medenine	60	60.000
Kasserine	60	60.000
Zaghoan	60	60.000
Monastir	60	100.000
Sousse	100	100.000
Le kef	100	60.000
Nabeul	60	80.000
Siliana	80	60.000
Kebili	60	60.000
Gabes	60	60.000
mahdia	80	80.000
Tataouine	60	60.000
Side bouzid	60	60.000.
Beja	60	60.000
<b>total</b>	<b>1802</b>	<b>1.760.000</b>

## 6- Evaluation du programme Raida

L'évaluation du programme raida a été effectuée avec l'appui de l'organisation internationale du travail (OIT)

Cette mission consistait à faire un état des lieux général portant sur le programme de l'encouragement de l'initiative économique féminine «Raida » depuis son lancement , ses objectifs et les principaux résultats atteints et ce , en se basant sur les questions suivantes :

- La satisfaction de la population cible par les composantes du programme
- Présentation des statistiques et données portant sur les projets réalisés dans le cadre du projet et financés par la BTS.
- Pérennité des projets créés.
- L'accès aux marchés et la vente de la production.
- Résultats escomptés du programme.

Il est à signaler que le programme Raida se caractérise par :

- Un cadre juridique : institution des cadres juridiques et institutionnels afin de garantir l'équivalence des chances.

- Les ressources humaines : augmentation du capital des ressources humaines féminines et numérisation des outils utilisés.
- Financement : simplification des procédures
- Accompagnement : mise en place des mécanismes pour l'accompagnement conformes à l'approche genre.
- Facilitation l'accès aux marchés et vente des produits et valorisation des chaînes de valeurs.
- La communication : la vulgarisation de l'entreprenariat féminine et son lobbying .
- Les résultats atteints en matière du nombre et du type des projets selon le secteur sont indiqués dans le tableau suivant :

Type des projets	Les secteurs	Observations
<b>Les très petits projets :3932</b>	<b>Le secteur tertiaire : 1515</b>	* Le programme n'a pas défini ses priorités sectorielles. * le programme n'a pas pu introduire l'approche genre. * les projets réalisés dans les structures de l'enfance, de la coiffure et de l'esthétique ont profités le plus du financement du programme vu que le montant du crédit es faible ( inférieur à 10.000 d) et que le taux d'imposition est nul permettant ainsi une grande concurrence dans ce domaine
	<b>Les petits métiers : 1149</b>	
	<b>L'artisanat : 838</b>	
	<b>L'agriculture :111</b>	
<b>Les petits et moyens projets :531</b>	<b>Le secteur tertiaire : 331</b>	* Le programme n'a pas réalisé ses objectifs escomptés par rapport aux projets a valeur ajoutée élevée relativement étant donné que les conditions et le montants du financement et des modalités de remboursement de ces premiers sont plus avantageuses * il est nécessaire d'évaluer le besoin de l'investissement dans les projets innovants et les garanties d'investissement nécessaires y afférents
	<b>Les petits métiers : 184</b>	
	<b>L'artisanat : 10</b>	
	<b>L'agriculture :6</b>	

### 7- Continuation de l'exécution du projet de l'encouragement de l'initiative économique féminine Raida : Eudes technique portant sur les projets financés (novembre 2021- février2022)

Les projets créés sont repartis entre de très petits projets et de petits et moyens projets comme suit. Leur nombre a atteint 405 projets avec un cout d'investissement estimé à 3083.125 d :

**Tableau 13 : Augmentation de l'investissement dans les très petits projets entre 2016 et début 2020.**

Classement	Gouvernorat	Nombre de projets	Cout de l'investissement
01	Ben arous	60	506546

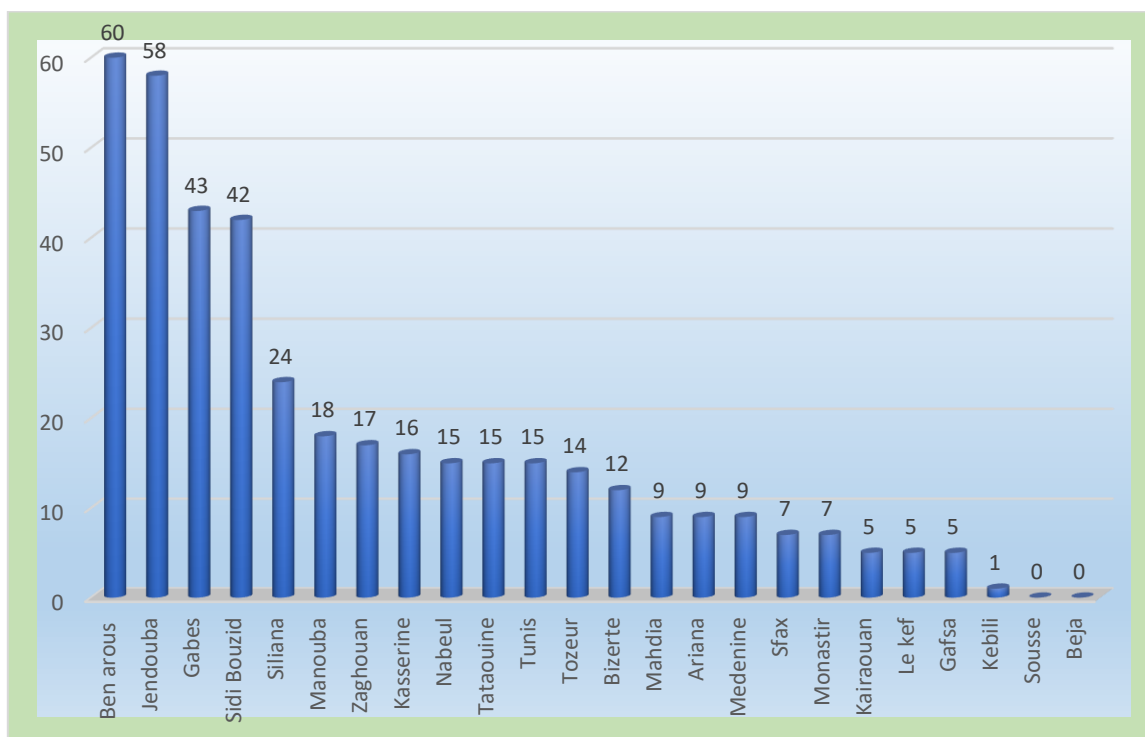
02	Jendouba	58	330379
03	Gabes	43	286668
04	Sidi Bouzid	42	271545
05	Siliana	24	126400
06	Manouba	18	189690
07	Zaghouan	17	110174
08	Kasserine	16	174313
09	Nabeul	15	135175
10	Tataouine	15	149864
11	Tunis	15	110858
12	Tozeur	14	76166
13	Bizerte	12	105315
14	Mahdia	09	68353
15	Ariana	09	97074
16	Medenine	09	77418
17	Sfax	07	63557
18	Monastir	07	70454
19	Kairaouan	05	43619
20	Le kef	05	41256
21	Gafsa	05	38301
22	Kebili	01	10000



23	Sousse	0	0
24	Beja	0	0
total		405	3083125

Le programme a couvert 22 gouvernorats. Le gouvernorat de Ben Arous a bénéficié du plus grand nombre de projets avec 60 projets, suivi par le gouvernorat de Jendouba avec 58 projets, de Gabes avec 43 projets et de Sidi Bouzid avec 42 projets.

**Représentation graphique 06**  
**Répartition des projets financés par le programme selon les gouvernorats concernés**  
**(Novembre 2021- Février 2022)**



Le nombre des très petits projets est de 387 ce qui représente 95.66% de l'ensemble des projets créés et ce, avec des crédits estimés à 2736.715 d .

Ci-après le classement des gouvernorats selon le nombre des très petits projets créés :

**Tableau 14 : Répartition des très petits projets financés par le programme selon le cout de l'investissement et les gouvernorats ( novembre 2021-fevrier 2022)**

Classement	Gouvernorat	Nombre de projets	Cout de l'investissement
01	Ben arous	60	506546

02	Jendouba	56	285256
03	Gabes	43	286668
04	Sidi Bouzid	42	261045
05	Siliana	24	126400
06	Manouba	14	109645
07	Zaghouan	17	110174
08	Kasserine	13	101412
09	Nabeul	14	119009
10	Tataouine	14	122714
11	Tunis	15	110858
12	Tozeur	14	76166
13	Bizerte	11	90542
14	Mahdia	09	68353
15	Ariana	07	60242
16	Medenine	09	77418
17	Sfax	06	50185
18	Monastir	06	53817
19	Kairaouan	05	43619
20	Le kef	05	41256
21	Gafsa	03	25390
22	Kebili	01	10000

23	Sousse	0	0
24	Beja	0	0
total		387	2736.715

Comme les précédentes années la création des petits et moyens projets n'a pas connu une augmentation puisque leur nombre n'a pas dépassé 18 projets d'où un taux de réalisation de 4.44% par rapport à l'ensemble projets créés et ce, avec des crédits estimés à 346.410 d dont 69282 représente la participation du ministère (20%) et 277.128 celle de la BTS (80%)

Et afin d'encourager les petits et moyens projets, étant donné leur capacité à générer une grande valeur ajoutée il sera nécessaire d'adopter les mécanismes nécessaires pour appuyer l'entrepreneuriat féminin dans ce sens

## 7.2 répartition des femmes bénéficiaires du financement pour la création des projets selon la catégorie d'âge et le type du projet.

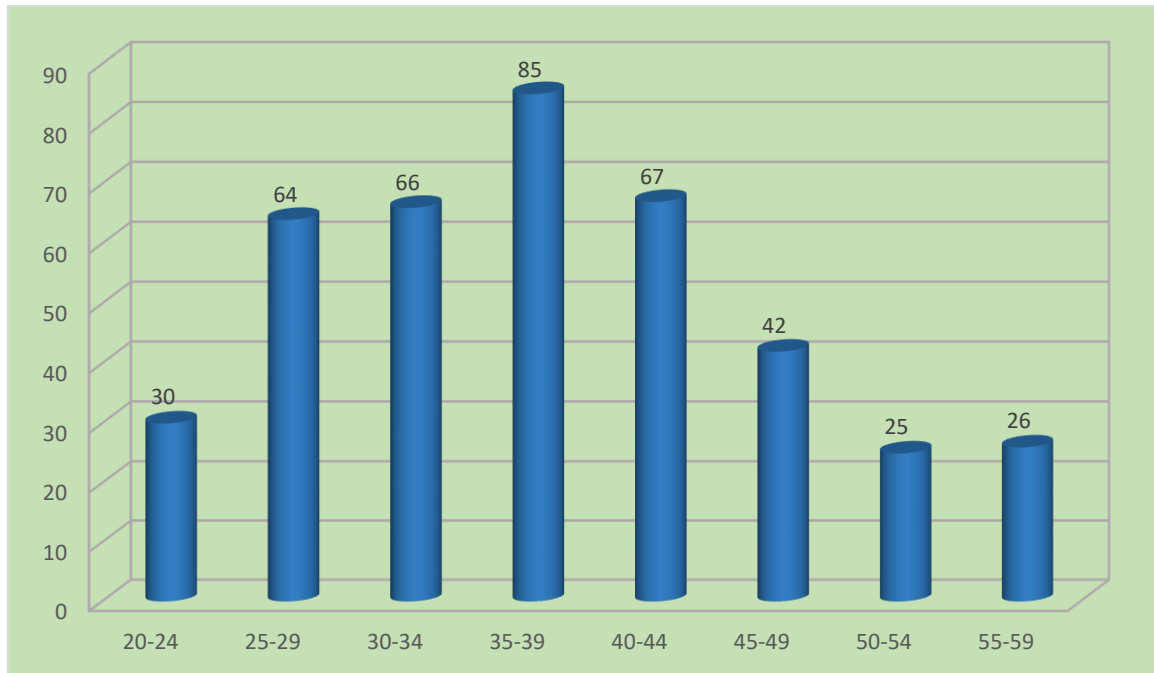
Le tableau 15 démontre la répartition des bénéficiaires du financement pour la création des projets selon la catégorie d'âge et le type du projet. La catégorie d'âge comprise entre 35 et 39 ans a profité le plus des projets financés par le programme avec un taux de 21% et ce, par comparaison avec les autres catégories d'âge.

Aussi les jeunes entrepreneuses dont l'âge est compris entre 35 et 39.5 ans représentent 39.5% de l'ensemble des bénéficiaires de ce programme, c'est ce que relève le tableau suivant :

Catégorie d'âge	Nombre de projets créés	Taux des créatrices de projets selon la catégorie d'âge / à l'ensemble des projets	Répartition des projets	
			Très petits projets	Petits et moyens projets
20-24	30	7.4%	28	02
25-29	64	15.8%	62	02
30-34	66	16.3%	60	06
35-39	85	21%	80	05
40-44	67	16.55%	66	01
45-49	42	10.37%	45	0
50-54	25	6.17%	24	01
55-59	26	6.41%	25	01
<b>total</b>	<b>405</b>	<b>100%</b>	<b>387</b>	<b>18</b>

### Représentation graphique 07

Répartition des bénéficiaires pour la création des projets selon la catégorie d'âge et le gouvernorat



Le graphique n° 7 indique la répartition des bénéficiaires du financement pour la création des projets selon la catégorie d'âge ainsi que le nombre important des jeunes femmes (moins de 35 ans) concernées, prouvant la réussite du programme d'appui à l'initiative féminine privée qui trouve des difficultés à intégrer le marché du travail et notamment celles qui sont titulaires de diplôme supérieur .

8 résumé de l'expérience.

Le programme Raida a concerné des bénéficiaires ayant différents niveaux d'instruction (illettrées, faible, moyen niveau d'instruction, et titulaires de diplômes supérieurs)

Jusqu'au début 2022 , 4868 projets féminins ont été créés et 42.513.434 dinars ont été alloués à cette fin. Cu dessous la répartition de ces résultats :

Les projets créés sont composés de 4319 très petits projets représentant 88.72% du total des projets créés tandis que les petits et moyens projets sont au nombre de 549 projets représentant 11.27% du total indiqué.

Le programme Raida s'est basé sur des principes scientifiques et des études portant sur l'autonomisation économique de la femme et l'entrepreneuriat féminin mais sa gouvernance a comporté quelques lacunes :

- Absence d'une politique publique et une vision claire et global portant sur l'autonomisation de la femme.
- Chevauchement et similitude entre les programmes nationaux et des entreprises portant sur l'entrepreneuriat féminin.

Absence des études scientifiques portant sur l'entrepreneuriat féminin qui permettent d'avoir des statistiques selon l'approche genre

Aussi le programme Raida a connu les difficultés suivantes :

- Difficultés à déterminer les sources de financement.
- Absence de projets d'innovation.
- Absence des mécanismes gouvernances clairs spécifiques au programme.
- Absence de la culture d'entrepreneuriat : absence de la participation pour les facultés, et les établissements de formation professionnelle.
- Absence de mécanismes d'encouragement : Les prix et les concours
- Absence d'accès aux marchés

**de Raida à Raidet**

# Permettre aux Tunisiennes la création de moyens et grands projets

Le projet raid et a bénéficié de l'évaluation critique du projet rayda quand à ses lacunes et limites que le projet raidet a pris en considération afin de mieux les neutraliser et les dépasser

Dans sa nouvelle conception le ce cadre le ministre a mis en place un nouveau programme pour l'encouragement à l'initiative économique féminine et l'appui à l'entrepreneuriat en se basant sur les orientations suivantes :

- Un programme national multidimensionnel qui se base sur la gestion régionale pour l'appui des initiatives de développement dans les deux secteurs public et privé et sur les différents programmes visant l'encouragement de l'initiative économique et ce, en gardant une harmonisation avec les stratégies nationales de développement
- Une approche d'entrepreneuriat féminin caractérisée par l'intégralité et la précision de son contenu notamment pour les secteurs innovants et créatifs, qui valorise et encourage l'évolution des chaines de valeurs.

Aussi le programme Raidet consacre l'appui à l'entrepreneuriat féminin à grande capacité de production, d'évolution et de développement.

- La création de mécanismes permettant à la femme de bénéficier des services d'appui, d'accompagnement, de financement et de distribution et ce, en se basant sur les points forts de chaque intervenant dans l'exécution du programme, sur l'amélioration de la capacité à faire face à la concurrence et sur la valorisation des projets réussis.
- L'adoption d'un modèle triangulaire (secteur public - secteur privé – société civile) de l'entrepreneuriat féminin, sur les résultats des études spécifiques à l'entrepreneuriat et sur les statistiques, d'où la création du nouveau concept qui donnera une plus grande importance aux projets répondant aux besoins de la demande sur le marché.  
Toutefois il a été constaté que les crédits octroyés aux femmes sont généralement consacrés à l'extension et non à la création des projets.
- Se baser sur la digitalisation et les nouvelles technologies pour faciliter l'accès aux marchés.
- Avoir un mécanisme de contrôle et d'évaluation en harmonie avec les objectifs et les indicateurs du programme avec la nécessité d'un plan de suivi et d'évaluations séquentiel durant toute la période d'exécution.

Aussi le nouveau programme de l'appui à l'initiative économique féminine a déterminé les différentes catégories cibles ainsi que les sous programmes, les objectifs et les mécanismes d'accompagnement ci-après indiqués, qui leurs sont spécifiques et ce, pour une meilleure adéquation avec leurs capacités et besoins :

- Femmes porteuses de nouvelles idées de projets ayant un besoin d'appui, de formation et d'accompagnement pour la mise en place un plan d'affaires.
- Femmes titulaires de diplômes des études supérieures en agronomie : appui aux femmes ayant un diplôme supérieur en agriculture désirant créer ou faire évoluer des projets visant l'autosatisfaction alimentaire
- Femmes en phase de la première étape de lancement de leurs sociétés et ayant juste commencé la production et la distribution.
- Femmes entrepreneurs visant l'évolution de leurs projets et la garantie de leurs pérennisations.
- Femmes propriétaires de petits et moyens projets et ce, en vu d'appuyer les sociétés naissantes et bénéficier des mécanismes de la coopération internationale.
- Femmes actives œuvrant dans les secteurs informels et ce, afin de faciliter leur passage aux secteurs formels et leurs intégrations dans la dynamique économique régionale et nationale.

Les catégories féminines vulnérables et ce, afin de permettre leurs autonomisation sociale et économique ( femmes victimes de violence, femmes ex détenues, les mères célibataires...)

Aussi de nouveaux objectifs seront fixés dans le plan national de l'entrepreneuriat féminins et l'investissement adapté au genre capables d'être évalué et suivi durant toute la période d'exécution et notamment

- La mise en place de mécanismes clairs pour une maîtrise de la gouvernance du programme permettant ainsi l'évaluation par étape.
- La mise en place une cartographie nationale des chaînes de valeurs adaptée au genre social.
- Elaboration d'une étude portant sur l'entrepreneuriat féminin.
- Elaboration d'un plan de formation et d'accompagnement pour les femmes entrepreneurs.
- Création d'un plan de financement se basant sur des critères et des conditions souples de financement qui soit conforme aux besoins du marché.

- Elargissement du plan de financement intégrant ainsi trois banques, signataires de convention spécifique avec le ministère.

## **9/ Autres résultats attendus du nouveau programme .**

LE PROGRAMME NATIONAL DE L'ENTREPREUNARIZT FEMININ ET DE L'INVESTISSEMENT Adapté AU GENRE SOCIAL VISE à METTRE EN OUEVRE UNE POLITIQUE PUBLIQUE QUI RENFORCE LE TAUX DE PARTICIPATION DE LA FEMME DANS LES Différentes ACTIVITES ECONOMIQUES ET L'AMELIORATION DU TAUX DE l'employabilité et ce, en se basant sur une méthodologie participative avec tous les intervenants et sur la mise en place d'un cadre juridique garantissant l'autonomisation économique de la femme et sur une politique gouvernementale se basant sur l'équivalence des chances et l'égalité entre les sexes et ce, en partenariats avec les différents organismes et programmes de coopération internationale afin de garantir la gouvernance du programme , l'efficacité et l'efficience des interventions effectuées au profit des catégories prioritaires cibles.

**De point de vu Objectif**, le programme doit comporter l'impact de son exécution sur les catégories cibles, indiquées ci-dessus, et l'élaboration d'un plan d'intervention pour chaque catégorie concernée.

**10/ Le but ultime du nouveau programme** consiste et de permettre à la femme entrepreneur de bénéficier d'une plus grande souplesse pour faire face aux risques sociales et économiques et ce, par :

- 1- Acquérir de meilleures compétences.
- 2- Permettre aux sociétés en difficultés suite à la crise sanitaire ou autres à développer une plus grande capacité a se convertir dans des secteurs plus porteurs ou à développer des compétences nouvelles pour leur réintégration post COVID .
- 3- Faciliter leurs accès aux sources de financement en adaptant des mécanismes de garantie efficaces.

### **Objectif du programme raiedet par rapport aux ODD**

#### **Objectif 5 : garantir l'égalité et l'équivalence des chances entre les deux sexes .**

5-1- mettre fin à toutes les formes de discrimination contre les femmes et les filles partout dans le monde

Les défis du programme par rapport aux ODD consistent :

- Un taux de participation de la femme dans la vie active de 26,8% au cours du dernier trimestre 2019 alors que le plan de développement 2016-2020 a prévu un taux de 35%.
- Un taux de chômage des femmes qui demeure plus élevé puisque il est de 21.7% au cours du dernier trimestre de l'année 2019 contre 12.1% pour les hommes . Aussi le taux du chômage des femmes diplômées de l'enseignement supérieur est de 38.1% durant la même période de 2019 contre 15.7% pour les hommes .
- La femme risque d'être sujette à plus de vulnérabilité face aux crises économiques , sanitaires et autres, vu le nombre de postes excessif qu'elle occupe dans le secteur informel.

#### **Objectif 8 : le travail décent et le développement de l'économie**



*Des études réalisées par les nations unies démontrent que le gap des salaires entre les femmes et les hommes dans le monde a atteint 23% et que 68 ans sont encore nécessaires pour la réalisation de l'égalité des salaires entre les deux sexes .*

Dans ce sens le programme raiedet doit prendre en compte les bonnes pratiques, les recommandations et les critères afin de garantir sa participation dans l'amélioration des conditions de travail et ce, grâce à l'assistance technique en la matière dispensée par les organismes spécifiques et notamment l'organisation internationale du travail

**8-2- garantir un niveau de production élevé grâce à la diversification, au progrès technologique , a la créativité et à la production à forte valeurs ajoutée et / ou à grande capacité de recrutement**

**8-3 – adoption des politiques de développement qui renforcent les secteurs d'activités productives , la création d'emplois décents et l'encouragement de l'entrepreneuriat , de l'intégration des TPME dans le secteur formel via l'assouplissement de l'accès aux sources de financement.**

Concernant ces deux derniers points, le programme raiedet doit appuyer la création des projets ayant un potentiel intéressant de créativité et d'utilisation des nouvelles technologies et ce, afin de permettre une meilleure employabilité.

**8-5- garantir un emploi productif et décent – un salaire égal pour un travail à valeur égale et ce, au profit des femmes et des hommes y compris les jeunes et les personnes handicapées**

**8-8- défendre les droits de salariés, assurer la sécurité en milieu de travail, et garantir la protection de tous les salariés y compris les réfugiés et notamment les femmes et ceux qui travaillent dans des conditions d'instabilité.**

Considérant les deux derniers points , le programme raiedt doit prendre en considération les résultats de l'évaluation de l'entrepreneuriat et afin de mettre en œuvre un nouveau cadre de justice sociale valorisant les efforts entrepris pour l'amélioration des compétences en matière de santé et de sécurité professionnelle ce qui nécessite la révision du cadre juridique et des mécanismes dédiés à la formation et ce, via la révisions de code de travail et les conventions sociales y rattachées.

De ce fait, la mise en exécution de ce programme raiedet nécessite la coordination entre trois ministères :

- Ministère se la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées
- Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle
- Ministère des finances.

## **Objectif 10 : mettre fin aux inégalités**

**10-2-**assurer en l'an 2030, l'autonomisation de chaque personne, grâce au renforcement de leur intégration sociale, économique, politique et ce, quel que soit l'âge, le sexe, l'ethnie, la religion, la situation socio-économique etc...

**10-4-** élaborer des politiques budgétaires, fiscales et de protection sociale qui assure plus d'égalité entre les deux sexes et entres les différentes catégories sociales .

**12/ les grandes orientations du nouveau programme national pour l'entrepreneuriat féminin et l'investissement adapté au genre sociale « Raidet » :**

- 1- Un programme national multidimensionnel dont l'exécution et le suivi seraient au niveau gestion régional, pour l'appui des initiatives de développement privées et ce, grâce à un soutien efficace et continu de femmes entrepreneures
- 2- Une valorisation des expériences et des succès story des femmes entrepreneurs, notamment celles qui ont investis dans la créativité, la création des projets **porteurs**, des projets valorisant les produits du terroir, des projets réalisés dans les régions prioritaires et dans les cités à grande concentration populaire et des projets dédiés aux différents catégories des femmes qu'elles soient vulnérables ou jouissant d'aptitudes élevées
- 3- Un renforcement de l'accès aux mécanismes d'accompagnement, de distribution et de financement dans le cadre de nouveaux plans qui prennent en compte les points forts de chaque intervenant qu'il soit du secteur public ou privé ou de la société civile dans l'exécution et la consécration du principe de la concurrence et du partage des connaissances.
- 4- Un renforcement des services et des mécanismes d'appui et d'accompagnement dans le cadre d'une nouvelle approche de partenariat entre le secteur public, le secteur privé et la société civile.
- 5- Un système de gouvernance spécifique au programme se basant sur une unité de gestion par objectif et un mécanisme de suivi, d'évaluation, de formation et de redevabilité qui sera fonctionnel durant toute la période de l'exécution.

### **Les catégories cibles et les lignes de financement**

**Raidet prioritaires** : une ligne de financement des projets des femmes se trouvant dans des situations de vulnérabilités) les femmes victimes de violence, les ex détenues, les femmes des délégations classées prioritaires).

**Raidet chaines de valeurs** : une ligne de financement des projets de femmes dans les chaines de valeurs, elle est assurée par la BTS.

**Raidet appui** : une ligne de financement des projets souffrant de difficultés financières et économiques, elle est assurée par la BTS.

**Raidet creatives** une ligne de financement dédiée à l'investissement portant sur la création de sociétés.

**Raidet solidaires** : une ligne de financement des projets de femmes créées dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. Elle est assurée par la BTS

**Raidet agricultrices** : c'est une ligne de financement qui a pour objectif l'encouragement de l'accès de la femme agricultrice et notamment celle qui est diplômée de l'enseignement supérieur à tous les programmes en vigueur, et ce :

- Par la consécration d'un budget spécifique dans tous les programmes.
- La mise en œuvre d'un programme de renforcement de capacités et son accompagnement spécifique en partenariat avec les ministères concernés, les organisations professionnelles et la société civile

**13/ les grandes thematiques du nouveau programme national pour l'entreprenariat féminin et l'investissement adapté au genre sociale « Raidet » :**

- 1- Définir les objectifs- prévoir un budget – déterminer les chaînes de valeurs par gouvernorat
- 2- Assurer l'appui financier via la mise en place des lignes budgétaires.
- 3- Assurer l'appui technique.
- 4- Assurer la gouvernance du programme .
- 5- Consacrer une importance particulière à la stratégie de communication du programme.

**14/ plan d'exécution du nouveau programme national pour l'entrepreneuriat féminin et l'investissement adapté au genre sociale « Raidet » :**

Détermination des chaînes de valeurs chaînes de valeurs par gouvernorat.

- Atelier de travail consultatif au niveau central.
  - Réunion de partage d'idées avec les représentants des ministères concernés et ceux des banques partenaires :
    - . Ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées.
    - . Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime.
    - . Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle.
    - . Ministère des finances.
    - . Ministère de l'économie et de la planification.
    - . Ministère de l'industrie de mines et de l'énergie.
    - . Banque Nationale Agricole.
    - . Banque Tunisien de Solidarité.
    - . Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises.
  - Prévaloir les quatre critères ci-après indiqués dans la matrice suite au consensus avec les représentants des parties prenantes et des régions :
    - . Indicateur de l'intégration sociale :40%.
    - . Indicateur économique et de l'emploi :40%
    - . indicateur de la culture environnementale et celle de l'entreprise :10%.
    - . indicateur de la créativité et de la pérennité :10%
- Trois ateliers de travail au niveau régional
  - Réunion de travail préparatoire avec les représentants des commissariats régionaux de la femme et de la famille, consacrée à l'approche relative aux chaînes de valeurs .
  - Session de formation portant sur la méthodologie de calcul de la matrice comparative des chaînes de valeurs.
- Assurer de l'appui financier via des lignes de crédits
  - Banque Tunisien de Solidarité :
    - Raidet chaînes de valeurs.
    - Raidet appui.

Raidet prioritaires.

Raidet solidaires .

Raidet agricultrices.

-Banque National agricole :

Raidet appui.

Raidet solidaires

Raidet chaines de valeurs

Raidet agricultrices

- Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises

Raidet créatives.

Raidet évolutives

Raidet chaines de valeurs.

- Caisse de dépôt et de consignation.

La caisse de dépôt et de consignation assurera :

- l'appui aux investissements dans le domaine du tourisme alternatif et durable conformément à une approche solidaire et intégrale .
- le financement des projets ayant un caractère social, économique et environnemental, ce qui permet un impact positif dans les régions d'intervention.

- Assurer de l'assistance technique

L'assistance technique est assurée au profit des femmes désirant créer leur projets et ce, via :

.Un guide d'appui aux bénéficiaires du programme Raidet.

. les programmes d'accompagnement institués pour facilitera l'accès aux marchés et la distribution de la production.

- Mettre en place un système de gouvernance du programme

L'institutionnalisation du programme Raidet est assurée grâce à la création d'une unité de gestion centrale qui aura pour attribution :

- Le suivi et l'évaluation.
- Le financement

- L'accompagnement.

- La création d'une plateforme numérique intégrée entre les différents intervenant

Une plate plateforme numérique = Un champs de travail virtuel.

- Une plate plateforme numérique pour assurer la proximité des services.
- Une plate plateforme numérique pour permettant l'intervention de chaque partie concernée conformément au rôle dont elle est chargée d'assurer ce qui permet plus de transparence, de contrôle et de suivi de tous les demandes de crédits et des projets à exécuter
- Une plate plateforme numérique permettant la circulation de l'information entre les différents intervenants concernés par l'entreprenariat et notamment le programme Raidet.
- création d'un comité technique au niveau central et au niveau régional chargé de l'exécution et de la gouvernance du programme.

Le comité régional de suivi est appelé aussi à déterminer :

- les thématiques de la plateforme.
  - les intervenants qui peuvent avoir un accès à la plateforme et ceux qui seront chargés de son administration.
  - Les types et les sources d'information qui alimenteront la plateforme.
- Stratégie de communication.  
Une stratégie de communication doit être mis en œuvre pour la vulgarisation du programme Raidet et ce, par :
    - La création d'un mécanisme de communication au niveau national et régional.
    - La mise en place des plans techniques de communication portant sur les activités et les supports médiatiques à exploiter dans ce cadre, avec la prise en compte des spécificités de chaque région.